

GUIDE DÉCHETS

Jours de collecte des bacs d'ordures ménagères

Modification pour les communes indiquées en gras.

LUNDI	MARDI	MERCREDI
Artzenheim Baltzenheim Durrenentzen Logelheim Urschenheim	Algolsheim Biesheim Geiswasser Vogelgrun Vogelsheim	Appenwyr Hettenschlag Kunheim Neuf-Brisach Weckolsheim Widensolen Wolfgangzen

JEUDI	VENDREDI
Balgau Dessenheim Heiteren Hirtzfelden Namsbheim Obersaasheim Rustenhart	Blodelsheim Fessenheim Munchouse Roggenhouse Rumersheim-Le-H'

12 levées/an
comprises dans la
redevance (de janvier
à décembre)



Les bacs sont à sortir systématiquement la veille au soir.

Dans le cadre des jours fériés, la collecte se fait en cascade à J+1.
Exemple : si le mardi est férié, le lundi est collecté normalement, et le mardi est décalé au mercredi, le mercredi au jeudi, le jeudi au vendredi et le vendredi au samedi.

Deux cas particuliers en 2024, la semaine du 6 au 11 mai et la semaine du 23 au 28 décembre. Plus de détails à venir (site internet, réseaux sociaux et presse).

2024



AGISSONS pour notre
environnement, **RÉDUISONS**
et **TRIONS** nos déchets !

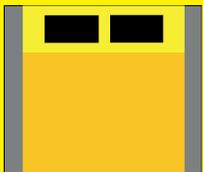


Contact : Service Prévention et Gestion des Déchets : 03 89 72 02 54 - dechets@alsacerhinbrisach.fr
A partir du 1^{er} janvier 2024, nouvelle adresse du Service Prévention et Gestion des Déchets :
Déchèterie - 30 rue de l'Ecluse - 68600 BIESHEIM

ALSACE
RHIN BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSIGNES DE TRI

136,5kg/habitant
C'est le poids estimé pour 2023 !
(emballages + verre + biodéchets)



LES EMBALLAGES ET PAPIERS



Bouteilles et flacons en plastique



Papiers, emballages en carton et briques alimentaires



Emballages en métal et boîtes de conserve



Barquettes, pots, films alimentaires, boîtes en plastique, sacs et sachets en plastique

LES MOUCHOIRS EN PAPIER ET LES ESSUIE-TOUT SONT À JETER DANS LE CONTENEUR À BIODÉCHETS OU, À DÉFAUT, DANS LE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES.

LE VERRE



BOUTEILLES EN VERRE (sans couvercle ni bouchon)

NON LAVÉS, ILS SE TRIENT AUSSI.



BOCAUX, POTS ET FLACONS DE PARFUM EN VERRE (sans couvercle ni bouchon)

LES ORDURES MÉNAGÈRES



COUCHES, LITIÈRE MINÉRALE POUR ANIMAUX

PRODUITS D'HYGIÈNE
(cotons démaquillants, serviettes hygiéniques, etc.)



PETITS OBJETS CASSÉS (en plastique, en caoutchouc, en ferraille)

Je jette le reste de mes déchets dans le bac à ordures ménagères. Ils doivent être déposés dans un sac bien fermé.



SAC D'ASPIRATEUR



VAISSELLE ET VERRES CASSÉS



LES TEXTILES - LINGE - CHAUSSURES

EN PARTENARIAT AVEC **Re_fashion**
Plutôt que de vous en séparer, avez-vous
pensé à le réparer ?



VÊTEMENTS



CHAUSSURES
(attachées par paire)



LINGE DE MAISON



PETITE MAROQUINERIE



À DÉPOSER DANS UN SAC FERMÉ (30L max)

LES BIODECHETS

DANS LE CONTENEUR À BIODECHETS

AUTORISÉS

> Restes de repas crus ou cuits, épluchures, aliments périmés, mouchoirs et essuie-tout blancs souillés, coquillages, crustacés, sachets de thé, marc de café, os, etc.



INTERDITS

> Déchets verts, biodéchets emballés dans des sacs plastiques, emballages non biodégradables, litière, couches, cendres, sacs à déjections canines, etc.



OU ENCORE MIEUX

DANS MON COMPOSTEUR

> Éviter les restes de nourriture carnée, coquillages et crustacés (temps de décomposition plus long en compostage domestique).



Vente de composteurs par la communauté de communes à prix réduit.



Sacs kraft à récupérer dans les mairies et à l'accueil du service Prévention et Gestion des Déchets (Déchèterie - Biesheim)

BRavo ! vos Déchets Alimentaires vont désormais Fertiliser les terres Agricoles de nos Régions ou de votre Jardin.

HORAIRES DÉCHÈTERIES

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BIESHEIM	Hiver (01/11 au 31/03)	10h - 12h 13h - 17h	10h - 17h				
	Été (01/04 au 31/10)	9h - 12h 13h - 18h	9h - 18h				
BLODELSHEIM	Hiver (01/11 au 31/03)	10h - 12h 14h - 17h		10h - 12h 14h - 17h		10h - 12h 14h - 17h	10h - 17h
	Été (01/04 au 31/10)	10h - 12h 14h - 18h		10h - 12h 14h - 18h		10h - 12h 14h - 18h	9h - 18h



Pensez à vous munir de votre carte !

24 passages par an (déchèteries et points verts) compris dans la redevance.

**Pour plus d'informations :
dechets@alsacerhinbrisach.fr
ou 03 89 72 02 54**

NOUVEAUX

HORAIRES POINTS VERTS

Uniquement pour les gravats et végétaux

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
DESSENHEIM	Hiver (01/11 au 31/03)	14h - 16h		14h - 16h		14h - 16h	10h - 13h
	Été (01/04 au 31/10)	14h - 18h		14h - 18h		14h - 18h	9h - 13h
HEITEREN	Hiver (01/11 au 31/03)		10h - 12h		10h - 12h	10h - 12h	14h - 17h
	Été (01/04 au 31/10)		9h - 13h		9h - 13h	9h - 13h	14h - 18h